

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 juillet 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (151r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 juillet 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/28153>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 juillet 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Glasgow (Royaume-Uni)

Description

Résumé Godin demande à Émile de se renseigner sur les titres financiers anglais ou « warrants » attachés à la fonte.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonte](#)

Lieux cités [Royaume-Uni](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther

Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

151

Guise le 21 juillet 1566

Mon cher Comte
a Guise

Si nul autre tenuoit a temps
je voudrais vous faire faire
de bonnes négociations avec les
Gouverneurs auquelz que les plus
souvent de l'ordre indiquent
queut en arrester les Gouverneurs du
front, et les considerer indéfiniment
quels sont les droits qu'ils pourront
queut en arrester avec des Gouverneurs
des droits a le faire faire d'autres
fronts que nulz qui n'ont représentant
queut en faire faire queut le
det de ces Gouverneurs et les réaliser
en argent, rapporant les intret
quechel sont les frontes que son négocier
de produire en placant des fonds
sur ce nombre de front, il y aurait
queut que des placements de fonds a
produire faire de nulz que n'auront
aucuns

tant a toi

Guise